

VAL DE GERS

DEFINITION

C'est une Communauté de Communes auprès de qui la Commune de SEISSAN transfère les compétences ci-après :

- **ACTION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**
 - aménagement et gestion des zones d'activité industrielle et commerciale
 - développement du tourisme et des activités de loisirs
- **AMENAGEMENT DE L'ESPACE**
- **VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**
- **POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL, LOCATIF ET DE L'HABITAT**
- **ACTIONS SOCIALES**
 - maintien à domicile des personnes âgées et mise en place des structures d'accueil
 - organisation des centres de loisirs associés à l'école, halte garderie, relais assistante maternelle, accompagnement scolaire.
- **ACTIONS CULTURELLES**
 - développer et exploiter les ressources locales culturelles du patrimoine
- **ENVIRONNEMENT**
 - création et entretien de sentiers pédestres

FISCALITE

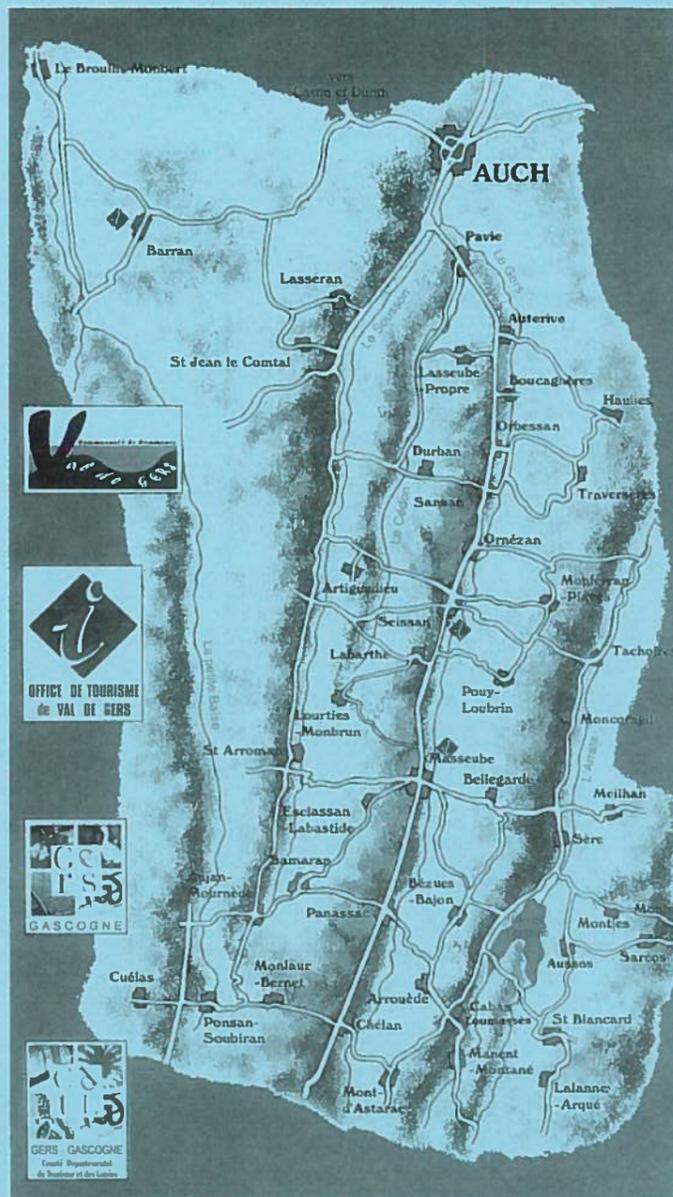
Pas d'impôt nouveau mais un transfert de la taxe professionnelle des Communes vers Val de Gers.

FONCTIONNEMENT

- Un bureau, présidé par M. A. BROSETA
- 3 Commissions locales :
 - PAVIE (Président M. A. BROSETA)
 - SEISSAN (Président M. F. RIVIERE)
 - MASSEUBE (Président M. G. MESSINE)
- 4 Commissions thématiques :
 - Economie et Tourisme (M. F. RIVIERE)
 - Services aux Personnes Agées M. COLLONGUES)
 - Services à l'enfance (M. A. BROSETA)
 - Habitat (M. G. MESSINE)

LES ENJEUX

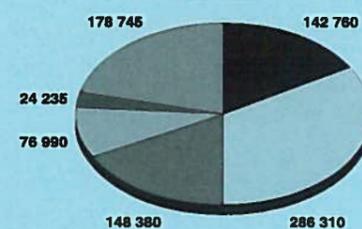
Harmoniser les ressources sur le bassin de vie, et optimiser les services apportés aux habitants par des financements d'Etat supplémentaires.



BUDGET PRIMITIF 2002

Dépenses Fonctionnement

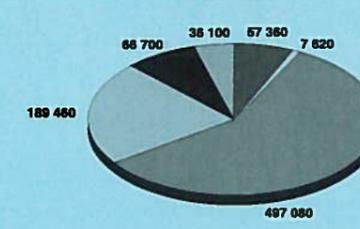
- 857 420 -



Charges Générales : 142 760
Charges Personnel : 286 310
Charges Gestion Courante : 148 380
Charges Financières : 76 990
Charges Exceptionnelles : 24 235
Déficit Reporté : 178 745

Recettes Fonctionnement

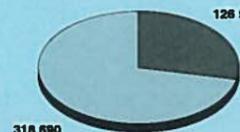
- 857 420 -



Produits de Service : 53 360
Travaux en Régie : 7 620
Impôts et Taxes : 497 080
Dotations Participations : 189 460
Autres Produits : 66 700
Produits Exceptionnels : 36 100

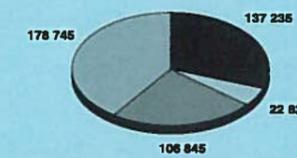
Dépenses Investissement

Dépenses d'Equipement : 318 690
Dépenses Opérations Financières : 126 956 (Emprunts)



Recettes Investissement

Subventions : 137 235
Recettes Opérations Financières : 22 821
Emprunts : 106 845 (aménagement école)
Virement Section Fonctionnement : 178 745



LES TRAVAUX

Travaux Techniques

- Afin de lutter rapidement et efficacement contre les incendies, une réserve d'eau de 600 m³ a été installée à la demande du Service Départemental d'Incendie, à la zone artisanale.
- Au Garrané, une malformation a été relevée au niveau du revêtement de la chaussée portant sur 1 kilomètre de distance, une action est en cours menée par le SIVOM et la DDE pour refaire celui-ci considéré comme non conforme.

Travaux Cadre de Vie

- Une 1^{ère} tranche a été effectuée en 2000 pour la restauration des vitraux du haut de l'église, restauration effectuée par l'entreprise "Le Vitrail des Ducs", la 2^{ème} tranche qui comprendra le 1^{er} niveau se poursuivra en 2003.
- Outre le fleurissement de la ville qui ne fait que s'améliorer, un effort tout particulier s'est porté au niveau du cimetière pour un meilleur accueil de nos visiteurs, on y trouvera bientôt des pins parasols et des bancs.

Travaux Environnement

- Nos amis les pigeons. Afin de maintenir la propreté des entrées et des alentours de l'église, la pose de grillages a été effectuée au bord des toits. Expérience concluante qui continuera, de ce fait en 2002/2003.
- Déchetterie. Depuis de nombreuses années la Mairie de SEISSAN mène une action déterminée en matière de protection de l'environnement, de traitement et valorisation des déchets. C'est pour poursuivre cet objectif que sera créée par le SICTOM une déchetterie ouverte aux particuliers début 2003. Cette déchetterie gardée et clôturée permettra le dépôt des déchets occasionnels qui ne peuvent être pris en charge lors des collectes des ordures ménagères. C'est le cas par exemple des déchets verts, cartons, papiers...
- Rivières propres. Dans le même état d'esprit, suite aux dégâts engendrés par les crues, et pour lutter contre la pollution, une action a été menée afin de retirer tout embâcle ou obstacle au libre écoulement des eaux du Gers. Entretien et aménagement aussi du Sousson et du Cédon.
- Tri sélectif. A la fin de l'année, la population seissanaise sera invitée à effectuer elle-même le tri de ses déchets en les déposant dans différents conteneurs spécifiques pour qu'ils puissent être valorisés. 25 sites sont prévus, répartis dans tous les secteurs de la Commune. A compter de 2002 la taxe des ordures ménagères sera fixée et prélevée par le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitements des Ordures Ménagères) en lieu et place de la Commune.

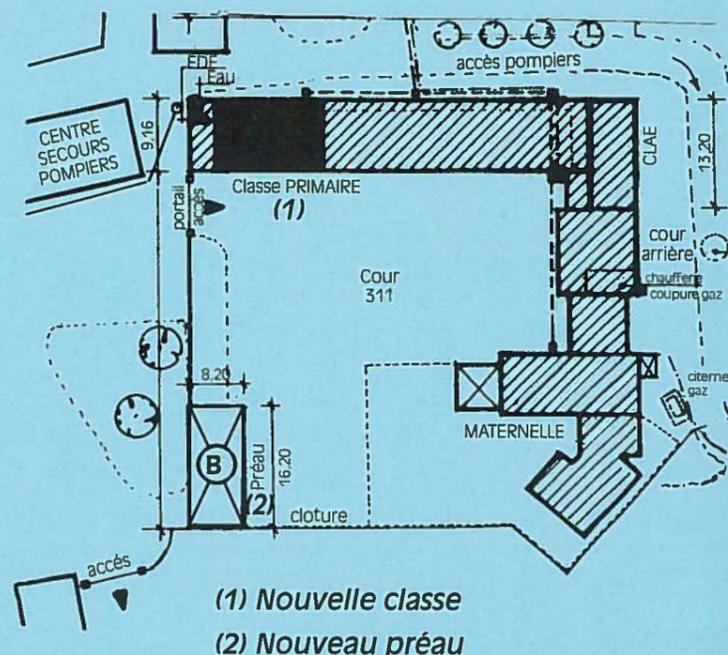
PLAN GLOBAL D'AMENAGEMENT

Une réflexion sur le SEISSAN de demain, à bâtir dès aujourd'hui : c'est ce véritable enjeu que le Conseil Municipal a décidé de relever. Pour ce faire, une mission (pour un coût de 30 000 Euros, subventionné à 80% par le Contrat de Terroir) a été confiée à un architecte urbaniste, en vue d'établir un avant projet d'aménagement global et harmonieux de la Commune.

Trois sites seront particulièrement étudiés :

- l'immeuble Bédat de Monlaur
- l'aménagement de la Place Carnot, des rues Gambetta et du Marché
- les berges du Gers (rive droite et rive gauche), les espaces sportifs et le groupe scolaire.

L'agrandissement du groupe scolaire, dont les travaux doivent débuter prochainement, permettra d'accueillir une nouvelle classe et un nouveau préau. Les travaux, d'un montant de 170 000 Euros, sont subventionnés au titre de la DGE.



(1) Nouvelle classe
(2) Nouveau préau

NOUVELLES BREVES

LES MARCHÉS

Une nouvelle campagne de promotion a été mise en place avec l'Association Foie Gras et les divers marchés (Samatan, Gimont, Fleurance, Eauze, Condom).

Félicitations à Madame Geneviève FRISON pour la médaille d'or de la Famille Française.

Félicitations à Monsieur LABBENS qui a obtenu les galons de Major et la médaille d'or pour 35 ans de service lors de la journée nationale des Sapeurs Pompiers.

Bravos à nos footballeurs qui montent en division supérieure.

DATES A RETENIR

Brocantes Feu d'artifice Bal	13 et 14 Juillet
Pétanque "Grand Prix de la Ville"	22 Juillet
Marché à l'Ancienne	2 Août
Fête d'Artiguedieu	24 Août
Fête locale	30 - 31 Août - 1 ^{er} Septembre
Loto du 3 ^{ème} Age	16 Novembre
Téléthon	6 - 7 - 8 Décembre

SYNDICAT D'INITIATIVE



Un point d'accueil d'information touristique fonctionne en Juillet et Août.

Ouvert tous les matins de 10 h à 12 h, il est installé Place Carnot, dans l'immeuble Bédat de Monlaur.

Des expositions de peinture y seront présentées tout l'été.

Une exposition dédiée à Edouard LARTET, paléontologue seissanais, y aura lieu du 1^{er} au 15 Juillet.



BULLETIN MUNICIPAL N°1

LE MOT DU MAIRE

L'année 2001 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale.

Cette équipe poursuivra et amplifiera avec détermination les actions pour le développement de SEISSAN.

Une gestion dynamique, permettra aussi de donner une nouvelle impulsion avec la Communauté de Communes Val de Gers et permettra de concrétiser de nouveaux projets dans l'avenir,

- en matière d'activité économique, artisanale, agro-alimentaire, et aussi de favoriser l'emploi des jeunes et l'arrivée de nouvelles familles.

Un projet d'aménagement global de SEISSAN permettra de positionner pour le futur les divers pôles sportifs, associatifs, éducatifs, économiques.

L'agrandissement du groupe scolaire, permettra d'asseoir et de renforcer les projets éducatifs de SEISSAN, mais aussi de la vallée, avec l'appui de "Val de Gers" en ce qui concerne la petite enfance, le CLAE et CLSH.

Tous ces projets se feront, sans augmentation d'impôts pour l'année 2002, année de l'Euro, année transitoire pour de nombreux projets nouveaux, projets qui pourront être intégrés dans les contrats de pays, et en ce qui nous concerne dans le pays d'Auch.

En ce qui concerne l'action sociale, le portage des repas à domicile est effectif, et les Aides Ménagères sont à votre disposition pour les interventions que vous souhaitez.

LE CONSEIL MUNICIPAL

MM. Henri DATAS Maire, Jean MOROSI 1er Adjoint, François RIVIERE 2ème adjoint, André LOURTIES 3ème adjoint, Bernard BURTHE 4ème adjoint, Yves DAREUX Maire délégué d'Artiguedieu, Mme Bernadette CERUTI, MM. Guillaume SABATHIER, Gérald BOURGARIT, Jean-François CAUZZI, Mme Fabienne LABBENS, M. Bruno SUSINI, Mmes Christiane MEDIAMOLE, Josette BERTHELOT, M. Michel DEBAT.

LES COMMISSIONS

Commission Consultative d'Artiguedieu Garrané :

M. MARTET Xavier, Mme Josiane MONCASSIN, Mme PAU Chantal, M. Serge FRISON

Centre Communal d'Action Sociale :

MM. DATAS, BURTHE, DAREUX, SUSINI, Mmes MEDIAMOLE, BERTHELOT, Mmes LASCORZ, AGUER, FABRE, MM. COURNET, CABOS, PERDON

Culture, Cadre de Vie :

M. LOURTIES, Mmes CERUTI, LABBENS, BERTHELOT, MEDIAMOLE, MONCASSIN, PAU, MM. BOURGARIT, DAREUX, SABATHIER, SUSINI

Développement économique :

MM. RIVIERE, CAUZZI, DEBAT, MOROSI, SABATHIER, DAREUX, membres extérieurs au Conseil Municipal : MM. BLOND, PIQUES, PERES, CAPDECOMME, MOUTET, DEGANS, Mme MARTET

Marchés au Gras et à la Volaille :

MM. RIVIERE, CAUZZI, DEBAT, MOROSI, SABATHIER, DAREUX, membres extérieurs au Conseil Municipal : M. MONCASSIN, Mmes SADOWY, LESCURE, MM. SAMARAN, MOUTET, MORIN

Marchés de Plein Vent :

MM. RIVIERE, CAUZZI, DEBAT, MOROSI, SABATHIER, DAREUX, membres extérieurs au Conseil Municipal : M. SAMARAN, Mme FARGE, MM. ESPOSITO, DUBARRY, Mmes LASCORZ, DUFAUR, M. DARIO

Intercommunalité :

MM. RIVIERE, LOURTIES, BURTHE, CAUZZI, DEBAT, MOROSI, SABATHIER, DAREUX, membres extérieurs au Conseil Municipal : Mme LASCORZ, MM. DUFFORT, PERES,